



BREST MÉTROPOLE, INFORMATION

Le solaire, une énergie fiable et durable

Publié le 26 février 2024

Le soleil, cette ressource inépuisable et souvent sous-estimée, offre des possibilités énergétiques insoupçonnées. À partir de son rayonnement, il est possible de générer de l'eau chaude via le solaire thermique, ainsi que de produire de l'électricité grâce au solaire photovoltaïque.

Cadastre solaire : un nouvel outil numérique

Brest Métropole, engagée dans la transition énergétique, a mis en place un nouvel outil : le "cadastre solaire". Cet outil numérique permet de visualiser le potentiel solaire de votre toiture et de simuler votre projet photovoltaïque sur le site AutoCalSol. Plus encore, il évalue la faisabilité ainsi que le coût de raccordement au réseau électrique.

Pour concrétiser vos projets, il est essentiel de faire appel à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). En effet, seul un artisan disposant de cette certification vous permettra d'accéder aux différentes aides disponibles, que ce soit pour des installations photovoltaïques ou thermiques.

Attention au démarchage frauduleux

Il est crucial de rester vigilant, car une augmentation des démarchages abusifs et des escroqueries liés aux installations solaires photovoltaïques a été constatée.

Pour rappel, le démarchage téléphonique pour la vente d'équipements et la réalisation de travaux pour la production d'énergie solaire est interdit.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le dispositif public de rénovation énergétique de Brest Métropole, TINERGIE, au 02 98 33 20 09, ou consultez directement le site internet dédié : [TINERGIE - Énergie Solaire](#).

